VOL. XLVIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 12 FEVRIER 1919 — No. 12

ABONNEMENTS
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
...T. GAUVIN
...MPRIMEUR

Toutes ...nications concernant le journal ...rimerie devront être adressées :
Le ...toba
42 AVENU... VENCHER
SAINT-BONIFA... MANITOBA
Téléphone . Main 3377

COUPS DE PLUME

Les américains sont rendus au point où ils disent couramment dans leur conversation "Nous et le reste du monde".

N'est-ce pas que c'est charmant dans son humilité?

Mais, que voulez-vous? Ils se disent les créanciers des autres nations, et sont convaincus du fait que ce qui donnera le plus de force au Président Wilson pour imposer ses volontés et ses vues au Congrès de la Paix, c'est que seule l'armée américaine est aujourd'hui complète, neuve et jeune; elle serait la plus nombreuse et la mieux outillée, et serait en mesure d'imposer ses propres termes à quiconque voudrait lui résister.

Le secrétaire de la marine, M. Daniels, veut doter les Etats-Unis de la plus puissante flotte commerciale du monde; de là à la protéger par la plus forte marine militaire, il n'y qu'un pas.

La république américaine va-t-elle prendre pied sur le territoire Européen?

S'il faut en croire les dépêches, la Turquie serait le tremplin qui lui permettrait de sauter.

Le Président Wilson aurait ni plus ni moins l'ambition de devenir le chef de la Ligue des Nations, puis l'on pourrait transporter la doctrine Monroe de l'autre côté des mers.

Washington deviendrait la véritable capitale du monde.

* * *

La Belgique aurait enfin réussi, après de longs et pénibles pourparlers, à obtenir des concessions de la part des grandes nations chargées du bien-être des petites nationalités.

On lui aurait concédé le droit d'avoir, à la table principale, des représentants en nombre égal à celui des plus grandes puissances.

Que la Belgique ait été obligée de plaider pour ce droit, c'est inconcevable.

Peut-on déjà avoir oublié que sans la Belgique, sans son héroïsme, sans sa noble fierté et sans son martyre suprême, c'en était fait des peuples alliés et de leur liberté dès les premiers mois de la guerre.

C'est la Belgique qui la première a fait face au tyran.

C'est sur le corps de la Belgique que les troupes germaniques ont d'abord passé.

C'est la résistance de la Belgique, qui a permis aux autres nations de forfitier leurs frontière et de masser leurs troupes.

C'est l'incendie de la Belgique qui a prévenu la conflagration chez les autres et c'est l'égorgement de ses enfants qui a d'abord sauvé la vie de ses voisins.

S'il y a une nation qui ait bien mérité de siéger aux premières places, c'est bien la Belgique, toute petite que soit sa population.

Qu'il y ait eu hésitation de la part des plus grandes nations à lui donner première représentation nous paraitrait extraordinaire.

Nous espérons pour l'honneur des grands que nous avons mal lu ou mal interpreté les dépêches.

* * *

Ce serait du reste de mauvais augure pour les décisions du congrès vis-à-vis les petites nationalités.

Encore ici si les dépêches ne nous trompent pas, nous serions portés à croire que l'intérêt des gros personnages sera celui qui d'abord sera consulté.

On distribuera le patronage de telle manière que les suceptibilités des puissants soient ménagées on tâchera de conserver un certain équilibre pour empêcher les plus grosses dents de s'entrecroquer, on partagera les dépouilles et la tutelle, puis les petites nationalités devront comme par le passé continuer à réclamer leurs droits naturels à la vie suivant leurs vus, coutumes et traditions.

Il n'y aura qu'une différence entre hier et aujourd'hui.

Elles auront changé de maitres.

* * *

La France qui a donné le meilleur de son sang pour sauver non seulement son domaine, mais l'humanité toute entière, va-t-elle obtenir l'élargissement de ses frontières, de manière à pouvoir se donner protection absolue et complète contre l'envahissemnt de l'étranger?

Encore une question que l'on peut avec raison se poser.

Les autres nations permettront-elles que la France avec ses quarante millions d'habitants, se voit, la paix conclue, en face d'une Allemagne avec ses quatre vingt millions d'habitants, réorganisée et prête à fondre sur son ennemi le jour où elle jugera à propos de recommencer son expédition?

S'il est vrai de dire que France est saignée à blanc, que sesfinances sont dilapidées et que ses industries sont bien endommagées, il est aussi vrai de dire que ses enfants, son sang, son argent ont été dépensés au profit de la cause commune, pour la défense de la liberté des peuples, pour la défaite de l'oppression, pour les grands principes du droit et de la justice, pour tous ses associées dans cette guerre.

C'est son territoire qui a le plus souffert de la dévastation, ce sont ses familles et ses soldats qui ont supporté les plus rudes coups, ce sont ses généraux qui ont dirigé les opérations, c'est le génie de ses maîtres d'armes qui a conduit les armées des alliés à la victoire finale, c'est encore la France dans la personne du grand Foch qui tient encore l'ennemi en respect.

Non, vraiment il n'est pas possible, que ses frères d'armes, puissent aujourd'hui lui refuser, la protection qu'elle est en droit de réclamer, pour assurer sa pleine sécurité dans l'avenir.

Ce serait de nouveau réouvrir toutes ses blessures, lui faire saigner le coeur cruellement et nier carrément les droits de la justice.

* * *

S'il nous est permis à l'heure actuelle de faire bien des conjectures sur ce que mettra au monde le Congrès de la Paix, s'il ne nous est pas même permis de faire autre chose que des conjectures, un fait cependant nous parait bien certain.

C'est que là comme chez tous les gouvernants des grands peuples, la question souveraine et suprême, celle des droits de Dieu sur les peuples comme sur les sociétés et les individus sera complètement oubliée et mise de côté.

On pérorera grandiloquement sur les droits du peuple et sur l'autocratie des souverains, on forgera toutes les chaines que l'on croira suffisantes pour lier et retenir les propagateurs des doctrines bolchevistes, on érigera toutes les murailles que l'on croira nécessaires pour protéger la société contre l'anarchie, on fourbira toutes les armes que l'on croira requises pour frapper au coeur la bête humaine quand elle voudra se révolter, mais on se refusera sciemment, de propos délibéré, à reconnaître et à proclamer devant les peuples la seule doctrine capable d'apaiser les passions, celles des grands comme celles des petits, la doctrine du Christ.

Au lieu de chercher la paix à la vraie source on voudra l'établir par la seule force des moyens humains.

Que l'on dise ce que l'on voudra, ce sera encore le droit du plus fort règnant sur le monde, mais changé d'enseigne.

LA FRANCE QUI CONTINUE

Lorsque, durant le cours de la grande guerre, on parlait des héroïsmes et des abnégations de la France, on les attribuait volontiers à une France nouvelle, ou tout au moins à une France renouvelée. C'était la vieille nation des "gestes de Dieu" qui représentait, après un long sommeil que d'aucuns avaient pris pour la mort. Et certains en la glorifiant, chantaient "la France qui revit" ou "la France qui se réveille."

En réalité, cette vue n'était pas absolument juste. Elle correspondait à une apparence plutôt qu'à une vérité. Les grandeurs et les vertus, que le formidable pressoir faisait jaillir de la patrie foulée par l'épreuve, n'avaient pas cessé de vivre et de fermenter dans son sein. Mais des excroissances ou des déformations de surface en avaient caché l'image enfouie dans les profondeurs de l'âme nationale. Et c'est pourquoi beaucoup d'étrangers, beaucoup de Français même, avaient commis cette erreur et nuançaient leur admiratio nde surprise.

Aujourd'hui quand on discerne, au milieu du bouilllonnement provoqué par le passage de la guerre à la paix, les éléments purs et sains qui ne cessent de manifester leur action, ce qu'on doit saluer, c'est "la France qui continue". C'est la vieille France, éveillée de sa torpeur par le coup de tonnerre de 1914 et maintenue dans sa vigilance par les quatre années tragiques; c'est la vieille France, qui ne veut plus se rendormir et pour qui cette période douloureuse et parfois angoissante, où ses ennemis prophétisaient déjà un crépuscule, doit être l'oeuvre d'un jour nouveau.

Oui, la France continue. Sa longue et tenace résistance, se détendant enfin (comme un ressort longtemps comprimé mais d'acier pur et sans défauts dans le suprême élan de la victoire, l'a portée à une hauteur de gloire et d'idéal dont elle ne veut plus redescendre et dont, grâce à Dieu, elle ne redescendra pas.

Sans doute, on peut discerner aux points faibles ou gâtés du corps national, des dépressions ou des purulences. Misère inévitable! Il y avait là, depuis longtemps, des virus morbides ou des défections de vie, que la discipline de la guerre et la tension vers la délivrance avaient pu neutraliser, sans cependant les guérir. Ils reparaissent au jour, dans le relachement et la détente fatalement entraînés par la cessation des combats. Et de même que, dans le corps humain, ce sont les organes anémiés ou viciés que les épidémies ambiantes atteigent plus vite et plus gravement,—de même dans la nation, ce sont ces éléments épuisés ou malsains que gâte l'atmosphère amollie de la paix Mais l'ensemble de la constitution française résiste et réagit contre la constamination. Elle se montre résolue à rejeter ces ferments de desordre.

Ces ferments de désordre, ils se concrétisent principalement autour des centres d'activité socialistes et dans les milieux administratifs et parlementaires.

Les socialistes, après l'élan qui les porte d'abord en 1914, aux côtés des autres français dans l'énergie des combatants et dans la tenue nationale ont peu à peu glissé, durant la guerre, sous l'influence de leurs théories pernicieuses combinées avec les intrigues de l'espionage allemand, jusqu'à l'esprit défaitiste et démoralisateur. On sait, d'ailleurs, que leurs campagnes d'entente plus ou moins hypocrite avec l'ennemi et de paix boiteuse et prématurée n'ont abouti qu'à réveiller et soulever l'opinion publique, a provoquer la politique d'assainissement qui porta Clémenceau à la tête de la France et grâce à lui, le maréchal Foch à la tête des armées et qui, finalement, nous donna le triomphe. Mais, s'il est difficile à un individu, embarqué dans une descente rapide et longue, de s'arrêter à mi pente et de remonter aux sommets, cet effort est plus malaisé encore à un parti. Un homme isolé peut ramasser toutes ses énergies; une collectivité souffre toujours, plus ou moins, des divisions qui la paralysent. Et c'est pourquoi le parti socialiste, à l'heure actuelle, apparaît impuissant, à supposer même qu'il discerne son erreur, à la réparer. Il a,—pour employer une comparaison de bourse,—obstinément joué à la baisse; la hausse est venue, la hause prodigieuse et triomphale; il continue, lui, avec un entêtement aveugle, à jouer à la baisse. Il avait annoncé si l'on ne suivait pas ses errements, la défaite inévitable; en face de la victoire, il essaie, plus ou monis consciemment, de provoquer la révolution.

Si le parti socialiste jouissait, en France, aujourd'hui, de la force et de l'autorité qu'il a pu prendre en Russie et en Allemagne, évidemment cette tactique engendrait chez nous les pires inquiétudes.

Mais voilà, justement, le point sensible, où l'on reconait la supériorité du moral français. L'acharnement de nos révolutionnaires, en face des difficultés de la paix, peut déterminer au contraire, dans l'opinion nationale, une réaction comparable à celle que leur défaitisme entraîna devant les périls de la guerre. Que dis-je, elle peut la déterminer? Elle produit déjà cet effet salutaire.

Les socialistes ont entrepris sur deux terrains, de provoquer ces troubles et ces embarras, dont ils espèrent tirer le succès de leur hommes et de leur cause, ils ont tenté d'ameuter la masse ouvrière; ils se sont efforcés d'affaiblir le gouvernement. Sur ces deux champs de bataille, ils n'ont subi, jusqu'à présent, que des échecs. Les mouvements, qu'ils ont suscité, ou voulu susciter, dans certains centres industriels et certains arsenaux de l'Etat. Ont obtenu que des résultats si médiocres et si restreints qu'ils ont passé presque inaperçus, d'ailleurs, il est apparu clairement que nos soldats, nos soldats qui ont payé cher la victoire et qui ne veulent pas être frustrés de ses bénéfices, étaient peu disposés à subir les doléances et les criailleries des ouvriers. Et puis, parmi ces derniers eux-mêmes, et dans le sein des populations qui les entouraient, l'immense majorité s'est montré défavorable à l'agitation. Que les travailleurs un peu inquiets des conséquences économiques de la démobisation et des difficultés de réadaptation manifestent une ertaine impatience, on ne saurait s'en étonner. Mais que cette fébrilité les pousse au "chambardement" prémédité par nos bolchévistes, en espérance, il ne peut pas les craindre Ils aspirent beaucoup plus à une réorganisation, leur assurant le pain du jour et la sécurité du lendemain, qu'àa un désordre des précipitant dans l'inconnu Au surplus, les meneurs de la confédération générale du travali sont contraints d'avoeur, quand on les coince dans les questions précises, qu'ils n'englobent qu'une minorité du syndicalisme ouvrier français et qu'ils ne représentent qu'une très petite fraction de nos salariés

Dans l'arène parlementaire, ils n'ont pas mieux réussi que sur la place publique. Ils ont perdu trois jours, la semaine dernière, à harceler le gouvernement d'interpellation multiples, oiseuses et vexatoires. A tout prix, ils voulaient abattre, ou du moins, ébranler le "dictateur". A force de l'attaquer sur tous les sujets, ils comptaient trouver enfin le point faible. Et, sans doute, il y a des points faibles; une situation comme celle qui est créée par ce lendemain de cataclysme, réclamerait, pour la débrouiller tant bien que mal, un génie servi par une organisation parfaite. Et M. Clémenceau, malgré ses mérites exceptionnels, a comme administrateur, un certain nombre de lacunes, que l'organisation des pouvoirs publics et des bureaux aggrave,au lieu de les combler. Les socialistes avaient donc beau jeu. Qu'ont-ils obtenu? Moins que rien! Loin de renverser le "dictateur", ils n'ont pas même réussi à l'affaiblir: ils l'ont fortifié. Devant cette avalanche de récriminations partiales et excessives, il a suffi, au président du conseil, de quelques paroles, très simples et très nettes, où, sans entrer dans le détail des griefs, il se bornait à souligner les difficultés de la tâche et à réclamer, pour l'accomplir, la confiance de la Chambre,—il a suffi, dis-je, à M. Clémenceau de ces courtes répliqes, à la fois incisives et calmes, pour grouper autour de lui les quatre cinquièmes de l'assemblée, y compris certanis opposants qui, entre lui et ses adversaires ont préféré se rallier au représentant du pouvoir qu'aux fomenteurs de l'anarchie.

Voilà, pour le moment, où en est, chez-nous, le "péril socialiste". On voit que nous ne sommes pas sans motifs de confiance.

Un autre danger—pourrait naître de ce que j'ai appelé d'une seule—expression, les milieux administratifs et parlementaires.

C'est à dessein, que j'ai réuni les deux épithètes. Une de nos faiblesses, en France, en effet, c'est l'adhérence trop intime et trop irrégulière entre l'administration et le parlement. Ces deux puissances, qu'une collaboration loyale et mesurée fortifierait et féconderait réciproquement, se gâtent par une complicité, qui les déforme et les stérilise l'une et l'autre. L'administration, constamment influencée par les parlementaires, est aussi détournée de son devoir et de son but. Le parlementaire, à son tour, dans ses plus louables effort,—en a,—se heurte aux rouages surannés et grainçantsc d'une administration routinière et compliquée.

Plus que jamais, aujourd'hui, nous nous en apercevons et nous souffrons. Je l'ai indiqué tout-à l'heure, en notant que les socialistes avaient les arguments à développer contre M. Clémenceau,—la bonne volonté du premier ministre étant desservie plutôt que secondée par cette bureaucratie, dont malheureusement, dans le système actuel, il ne peut pas plus se passer, pour gouverner le pays, que l'esprit, pour agir, ne peut se passer du corps.

Mais, là encore, aux embarras et aux malaises que soulèvent les problèmes innombrables de la démobilisation, l'on discerne avec une clarté vive et crue, les défauts de nos rouages administratifs. Et, sur ce point aussi, l'on peut espérer que le bien sortira du mal. L'opinion, encore confuse, mais déjà orientée vers un même idéal, demande une réforme profonde, une simplification et une remise en ordre de la vieille machine et, surtout, surtout, pour la conduire et le gouverner, un autorité plus ferme. Oui, la France aspire à l'autorité. Parmi toutes ces puissances qui se démembrent et s'écroulent, notre pays recherche et réclame un pouvoir fort et ordonné.

Et que cet esprit nouveau souffle avec vigueur, on en a la preuve palpable dans l'action qu'il exerce au sein du parlement lui-même, un des milieux les plus infecté par la mentalité anarchique d'avant-guerre. En exposant les tentatives avortées des socialistes, j'ai montré comment la majorité de la Chambre,—y compris ce parti radical, dont une certaine fraction faisait autrefois cause commune avec les pires éléments du désordre,—avait marché nettement pour l'autorité contre la violence.

C'est que nos parlementaires ont senti passer en eux les aspirations de "la France qui continue". C'est cette France héroïque, amoureuse de justice et de paix dans l'union sacrée de tous ses citoyens, cette France, encore tendue vers l'idéal que lui a révélé la guerre, qui arrête le complot ou les convulsions révolutionnaires et qui corrige les vices et les erreurs du régime. Elle y parviendra, avec la grace et de secours de Dieu qui, l'ayant sauvé de l'ennemi du dehors, la délivrera des ennemis de l'intérieur.

François VEUILLOT.

PARIS TROP PRES DE LA FRONTIERE

En ces journées grosses de siècles où vont s'élaborer nos frontières et où s'écrit l'avenir de notre pays, il faudrait que tout Français connût non seulement la frontière calamiteuse, que nos glorieuses armes viennent d'abolir, mais encore celles successives qui nous furent imposées à dessein de nous mettre précisément dans la position où le traité qui clôturera cette grande guerre devra mettre l'Allemagne.

Qui donc, en France, avant la guerre, connaissait parfaitement la frontière? Qui, au début, aurait pu, d'un doigt sûr, aller sur la carte aux points où se jouait notre destinée? Qui soupçonnait et l'agencement des ces limites, et l'intention d'où elles procédaient, les combinaison militaires mises en oeuvre pour en atténuer le dommage? Ah! l'ironique remarque de Bismarck sur l'ignorance des Français en géographie, et quelles lacunes dans notre instruction nationale!

La connaissance de sa frontière est pourtant le premier devoir d'une peuple. La frontière, c'est la porte de la patrie, et il faut que cette porte-là soit fermée; un pays, tout comme un simple particulier, se doit bien clore, surtout s'il a pour voisin un brigand, et un obstacle naturel fut toujours la meilleure des clôtures.

La France, à cet égard, fut supérieurement dotée. Lamer, les Pyrénées, les Alpes la bordent avec les pays latins, qui lui sont amis; mais du côté des Germains, si différents d'humeur, jamais elle n'eut une bonne et franche barrière Le Rhin est de toute évidence la ligne de partage de l'Europe centrale et de l'Europe occidentale; Napoléon a pu dire que cette frontière naturelle des Allemagnes émanait d'"un décret de Dieu", et au lendemain de 1871, l'historien Zeller ne craignait pas d'affirmer que "pour l'indépendance et la sécurité des peuples, le Rhin doit être une limite"

C'est pour la France la garantie fondamentale de sa sécurité: La Prusse sur la rive gauche du Rhin, c'est la France exposée à toutes les incursions germaniques, car notre frontière du nord et de l'est ouvre à l'invasion des voies terribles par les vallées des divers fleuves convergeant sur Paris. "Les guerres de Napoléon, écrivait en 1815 Chateaubriand, ont divulgué un secret fatal, c'est qu'on peut arriver à Paris en quelques jours de marche, après une affaire heureuse; Paris est trop près de la frontière" La guerre de 1914-1918 nous l'a à nouveau cruellement fait sentir.

L'aire stratégique de cette frontière du nord-es ftut toujours mauvaise, et toujours les coalitions dévalèrent sur Paris par ces trois grandes vallées de l'Oise, de la Marne, de la Seine—de l'Oise par la redoutable trouée de Chimay, prolongée par le découvert du nord; de la Marne par les trouées de Stenay et de Charmes; de la Seine par celle de Belfort.

Assurément, le sinistre "liséré vert" de 1871 est déjà effacé, mais peut-être en est-il qui, dans la joie de l'Alsace-Lorraine retrouvée, seraient disposés à se contenter de cette restitution et à considérer que nous avons tout notre dû et tout notre droit. Il ne saurait être de plus fâcheuse méprise. L'Alsace-Lorraine, c'est la conquête de 1871; le traité de Francfort déchiré, la France n'est pas encore intacte: d'autres parties de notre territoire nous furent prises en 1815, et entre autres Sarre. On doit remettre ce rapt dans cette région lorrain et française de la la mémoire du peuple français. C'est l'Alsace et la Lorraine intégrales qu'il nous faut.

Aujourd'hui, je veux seulement soumettre à la réflexion publique cette seule pensée que limiter à la restitution de l'Alsace-Lorraine de 1871 nos reprises nationales serait implicitement reconnaître la légitimité de cette frontière qui nous fut infligée en 1815. Or, cette frontière-là était foncièrement mauvaise et faite dans le but de permettre toute agression contre la France; le duc de Broglie a pu dire qu'elle était "une base d'opérations, préparée d'avance, en pleine paix, pour nos ennemis quels qu'ils fussent et quelle que fût la cause qui pouvait nous mettre les armes à la main". Et, ne l'oublions pas, c'est par elle qu'au cours de cette guerre nous vint le pire danger.

Les rédacteurs des traités de 1815 ne cachèrent pas leur but: mettre la France sur la défensive, déclarait Hardenberg; faire perdre à la France ses points offensifs en reportant sa frontière militaire en deçà de sa frontière politique, concluait Metternich; en fait, ouvrir des passages à la Prusse, installée contre son gré sur la rive gauche du Rhin, en sentinelle avancée de la Sainte-Alliance, et rapprocher de la frontière Paris, c'est-à-dire le coeur même de la France.

Et la frontière militaire incomparable qu'à défaut du Rhin l'ancienne monarchie avait établie en avant de cette frontière politique si dangereuse, fut rompue aux points les plus critiques. Phillippeville et Marienbourg, gardiennes de la trouée de l'Oise, nous furent retirées, de même que les places de Luvembourg et de Sarrelouis, trouée de Stenay. Le traité de Paris dont l'obstacle combiné fermait la de 1814 nous le avait conservées, ces deux portes de la France et en remirent les clefs à la Prusse, qui tenait ainsi les deux chemins d'accès les plus courts sur Paris.

On oublie vite en France et l'on ferme les yeux sur ce danger permanent. La constitution de la Belgique atténua le péril. Le nouveau voisin était ami de la maison, mais hors d'état de pouvoir résister à une poussée du brigand. On se laissa aller aux béatitudes de l'optimisme, dans la foi qu'entre la Prusse et nous se dressait là un obstacle plus fort que l'eau, le roc ou le sable: l'honneur.

Et le brigand, en 1871, s'assurait les deux autres portes, les trouées de Charmes et de Belfort: "Nous voulons, avouait alors Guillaume 1er, reculer le point de départ des armées françaises en cas de guerre."

Si la frontière de 1871 fut "un chef-d'oeuvre de destruction", celle de 1815 porte non moins la marque de la défaite: nous avons le devoir de mettre la frontière plus loin de Paris.

Ce n'est pas seulement l'injure de 1871 que cette guerre doit effacer, c'est encore la pénalité de 1815. Et quand cette guerre, où nous fûmes si grands, eut précisément pour objet d'abolir pour l'Europe entière l'oeuvre des traités de 1815, comment en pourrait-on laisser subsister pour nous seuls le dernier effet? Je ne vois pas vraiment ce qu'on pourrait répondre à cette interrogation, et c'est au peuple de te interrogation, et c'est au peuple de France de la poser.

Nous limiter à la seule restitution de l'Alsace-Lorraine serait apposer une seconde fois notre signature aux traités de 1815. La frontière de 1815 fut une frontière de vaincus: elle ne saurait aujourd'hui convenir à des vainqueurs tels que nous.

Fernand ENGERAND,
Député du Calvados.

L'ALSACE ET LA LORRAINE

Les petites soeurs retrouvées

Un imense cri d'amour accueille, en Alsace et en Lorraine, nos soldats libérateurs. M. Paul Géraldy (Matin) décrit ces jours qu'il vient de vivre et comme il semblait que la réalité fût incapable d'en produire encore :

Le plus souvent, les troupes ne pouvaient défiler. Le village entrait dans leurs rangs. Les habitants embrassaient les soldats en criant: "Les Français!" et leur mouillaient les mains de larmes et escaladaient les voitures, et s'y suspendaient en longues grappes, et riaient et pleuraient à la fois. Ah! la puisance des grandes passions à rajeunir les vieux symboles! Le lyrisme qui semblait désuet, les grands gestes qui semblaient usés, comme ils sont redevenus tout à coup naturels, et faciles, indispensables, et insuffisants cependant.

Un baiser, ce geste des doigts qui prend un peu du coeur aux lèvres et le tend à celui qu'on aime, c'était, vous le savez, un geste presque mort, et que même les amants qui se quittaient pour très longtemps, aux embarcadères des paquebots et sur les tristes quais des gares, osaient à peine et rapetissaient, timidement, le plus possible. Nous venons, à Strasbourg, de revoir des baisers, des vrais, les grands, des formidables. Que c'est beau, les baisers! Les femmes les jetaient de tout leur corps. Leurs doigts, en frémissant, les arrachaient de leurs bouches, et, pour les lancer aux soldats, leurs doigts se détendaient d'un seul coup, comme des arcs... L'art depuis cinquante ans, se trompe, je vous le jure. Il est myope, il voit mal. Il ment. En arrière, toutes les proses! Nous venons de toucher le fond de l'âme française: nos vérités profondes sont celles qu'ont dites les dieux et les héros.

M. Géraldy conclut que la France et l'Alsace-Lorraine se sont retrouvées commes des soeurs.

Et la grande soeur ravie disait à la petite: "Je ne te savais pas si tendre et si jolie!" Et la petite, en frémissant, expliquait avec des baisers: "Comme tu es grande! je n'osais pas penser que tu étais si grande! Je suis ivre de toi. J'ai le vertige de toi. Je suis éblouie... France! France!" et sanglotait infiniment: "C'est toi! Je ne fais pas un rêve! Te revoilà! Te revoilà!"

M. Henry Bidou (Journal) ne décrit pas avec moins d'émotion les joies de l'Alsace délivrée.

Des villages ont pavoisé dès le départ des Allemands, et, parfois, des patrouilles allemandes, revenues sur leurs pas, les ont punis sauvagement. Partout la première apparition des Français a été saluée de transports. A Strasbourg, deux officiers, dans une automobile, sont entrés d'abord. Emmitouflés comme ils étaient, ils n'ont pas été reconnus. Un conducteur de tramways s'est aperçu qu'ils étaient Français. Il s'est écrié: Ce sont eux!" Ausitôt les voyageurs sont descendus, le peuple s'est attroupé, l'ovation a commencé. "Enfin, disait un adolescent, je pourra donc être officier français!"

Partout ce sont les mêmes scènes. A Metz, dans cette Lorraine si réservée, les habitants venaient sur la route de Pont-à-Mousson à la rencontre des troupes. Après le défilé, il était imposible d'approcher de la cathédrale, tant la foule était compacte. Toute la ville était dans la rue, et partout il en a été ainsi. Jusque dans les petits villages, il y avait des décorations de sapins, des couronnes, des banderoles, des drapeaux, des inscriptions.

Les jeunes filles appelaient les soldats, se pendaient à leurs bras, timides, se pressaient contre eux et les emmenaient vers leurs mères.

Et chaque mère alors disait: "Embrassez-les! Emmenez-les. Allez. Dansez. Ne revenez que lorsque bon vous semblera. Je les confie à des Français..." Et les soldats, oui, les soldats, étaient chastes près des jeunes filles, toutes abandonnées à leurs bras. Ces hommes qui, pendant quatre ans, avaient vécu de si rudes jours, dont les plus fougueux appétits nous eussent paru légitimes, ces poilus de la Grande Guerre avaient des puretés d'archanges. Dans ces baisers qui s'échangèrent, la chair des lèvres ne servit qu'à l'expression d'une émotion si élevée, si noble et si pure, qu'elle ne fut même pas troublée. Nous avons assisté à des amours divines. On sait d'ailleurs qu'il y eut des fiançailles spontanées, des promesses solennelles et graves, qui engagèrent des vies entières à cause de l'extase d'une minute.

Les hommes racontaient les brimades et les atrocités allemandes: "Nous sommes délivrés, à présent, mais nous savons le prix que vous coûte notre ivresse..." Les femmes disaient: "Nous ne mangeons plus, nous ne dormons plus, nous ne pouvons pas tenir en place, nous ne pouvons vivre que dehors, là où il y a des Français." Les Français! Que ce mot était clair dans leurs bouches! Elles tâchaient d'expliquer leur amour: "Comme vous marchez! leur disaient-elles. Quand les Boches passaient dans nos rues, leurs pas faisaient un grand bruit sourd et les pavés tremblaient. Vous, on ne vous entend pas. On dirait que vous pieds ne touchent pas le sol." Elles reprenaient: "Quand ils passaient, ils poussaient exprès leurs chevaux sur nos pieds: ils auraient voulu écraser nos enfants. Ils faisaient: Hoch! hoch! Reculez! en nous roulant des nous disent avec des voix si rudes et des yeux de menace. Mais les Français Reculez, s'il vous plait... Ecartez-vous un peu..."

Les poilus restaient éblouis de cet accueil.

On se les disputait, on leur offrait du vin et du schnaps, on les logeait. "Nous avons tous couché dans des lits," disaient-ils avec l'émerveille-

(A suivre sur la 2ième page)

L'ALSACE ET LA LORRAINE

(Suite de la 1ère Page)

ment de gens qui ont couché quatre ans dans la paille. A Château-Salins, il y avait à terre un arc de triomphe préparé qu'on n'avait pas eu le temps d'élever. Dans ce petit bourg, une petite fille saluait un autre en lui disant: "Bonjour, petite Française!"

Redevenir Français, pour les Alsaciens Lorrains, c'est redevenir libres. Ils ne séparent pas la France de la liberté. Les Allemands ont essayé en vain de les pousser à la conception d'un état neutre.

Nous avons surpris les indices d'une manoeuvre plus perfide encore. Il est certain que les Allemands ont essayé de persuader aux Alsaciens que, nous Français, les consdérions comme devenus tout à fait Allemands, que nous nous désintéressions d'eux et que nous ne désirions pas entrer en Alsace. Naturellement, cette ruse aussi avait échoué. Pourtant, des habitants de Colmar m'ont dit: "Vous ne vous attendiez pas à trouver Colmar si français?"

En témoignage de leur joie sincère, les Alsaciennes ont dansé.

A Strasbourg, on dansait toute la nuit. Des Alsaciennes m'ont expliqué naïvement que pendant quatre ans la danse avait cessé. Les Alsaciens étaient partis et elles n'auraient jamais accepté de valser avec un Allemand. Mais voici que les Français venaient d'arriver et elles tournaient à coeur joie. Je sais bien que la danse n'entre pas à l'ordinaire dans les considérations des hommes d'Etat. Ils ont tort, car il n'y a pas de signe plus sincère. Un peuple qui danse témoigne de ce qu'il pense. Et c'est un trait de fidélité gentille et touchant de toutes ces petites filles d'avoir attendu, pour valser, le bras d'un Français.

AU CLUB LE "CANADA"

Le club "Le Canada" qui, à l'exemple de plusieurs institutions du même genre, à cause de la désorganisation causée par l'influenza, arrêta temporairement ses réunions l'automne dernier, reprendra la série de ses conférences le dimanche 2 mars. Le bureau de direction, pour cette occasion, a le plaisir d'annoncer que Monsieur J. Ernest Cyr, ex-M.P. pour Saint-Boniface, dont la réputation de brillant et puissant orateur n'est pas à faire, a bien voulu se rendre à ses sollicitations et consentir à adresser la parole sur un sujet de grande actualité: "Monseigneur Provencher" dont l'année qui vient de s'écouler était le centenaire de son arrivée à la Rivière Rouge. De plus Monsieur H. B. Le Franc, dont le talent pour la déclamation est bien connu, donnera "La grève des forgerons" de François Coppée suivant l'interprétation du grand tragédien français Mouney-Sully, décédé au cours de la guerre.

Les propriétaire du Café Kensington où les dernières réunions du club se sont tenues ayant loué l'hôtel Olympia situé à un demi-bloc plus au nord sur la rue Smith, ont bien voulu mettre une salle de ce luxueux édifice à la disposition du club "Le Canada" pour ses réunions futures. C'est donc là que celui-ci donne rendez-vous à ses membres et amis dimanche le 2 mars, à 8.30 heures du soir. Réservez dès maintenant cette date pour la circonstance.

—Communiqué.

THEATRES

ORPHEUM.—Théodore Kosloff du London Coliseum dans le Russian Ballet. Flanagans et Edwards, comédiens. The Juggling Nolans, comédiens. Rachwell et Fox, représentation satirique de la société humain. William De Marest et Nantelle Collette, chant, dance et musique. Kate et Wiley, gymastique. Lewis et White. Programme très intéresasnt.

PANTAGES—Cette semaine Mlle Bianca & Co., la plus belle pièce jamais représentée a ce théâtre.

DOMINION—Cette semaine "The Greatest Thing in Life" par D. W. Griffiths.

Abonnez-vous au "MANI TOBA" $1.00 par année.

Les survivances françaises

Mayence, 14 décembre.

L'explosion d'amour, dont les journées de Metz et de Strasbourg nous ont offert le spectacle, est une des plus belles manifestations de la survivance de l'amour d'un peuple pour sa race maternelle, seule, la Pologne formule aumonde un fait plus extraordinaire. La Pologne, mutilée, dépecée, enterrée en trois tombeaux qui étaient gardés par des factionnaires distincts, la Pologne, publiquement morte, vivait dans sa race: elle ressuscite.

Le pays rhénan, pendant deux mille ans sur trois mille d'histoire, a été gaulois, romain, franc, par conséquent celtolatin. On n'y doit pas parler encore peut-être de l'amour de la France, mais on peut affirmer déjà la survivance des souvenirs, des sympathies envers la France, d'une race, qui n'est pas allemande, qui n'a été prussienne que par nécessité, et dont les racines sont celto-lâtines comme les nôtres. C'est déjà un fait extraordinaire que la conquête de 1792 l'occupation française de la rive gauche et la création des quatre départements français à titre de mesure d'administration, aient trouvé en pays rhénan des affinités qui se sont si vite réveillées, comme une survivance de l'esprit celto-latin après environ mille ans de pénétration où, sous le titre de Saint Empire romain, a uniquement dominé l'influence allemande. Les pays rhénans sont devenus français d'enthousiasme. La sagesse des préfets de la Convention maintenus par l'Empire, la prospérité que l'administration française a imprimée aux pays de la rive gauche, leur commerce qui a doublé son extension, le libéralisme latin, le code Napoléon, on fait de la Rhénanie une des contrées les plus françaises, une de celles qui ont fourni à Napoléon ses meilleurs soldats. Le prestige de l'empereur et des victoires françaises s'est perpétué sur la rive gauche en un culte fervent.

On se souvient qu'en 1809 Vandamme commandait des Wurtembergeois et que la victoire d'Abensberg a été gagnée par les Bavarois sous les ordres de Lefevre. Lorsque la médaille de Saint-Hélène fut instituée, après 1850, les vieux soldats rhénans de l'épopée la réclamèrent. Ils en arborèrent l'insigne. Un souvenir vivace, comme un culte, reste dans les coeurs. Toute une littérature napoléonienne fleurit en pays rhénan. Heine écrit les Deux Grenadiers. La race a des affinités celto-latines si tenaces, que chaque fois qu'un vent de libéralisme passe sur la France, son souffle soulève les pays rhénans En 1830, Wirth appelle l'intervention de la France. Un prince de Wrede est obligé d'intervenir avec 4,000 Bavarois pour rétablir l'ordre. En 1848, le même esprit d'indépendance agite les grandes villes rhénanes et les soulève. Le libéralisme rhénan prend toujours une forme francophile et antiprussienne. Pfier, en réclamant la confédération du Rhin de la rive droite, donne la rive gauche à la France. Il en voit la réalisation à la prochaine conflagration européenne. Il réclame qu'elle soit faite par les peuples et non par les princes, parce que, dit-il, "Nous ne sommes pas une nation". C'est ce voeu qui, en 1866, prend une forme plus précise. Napoléon III ne l'a pas entendu. Il a fait làa la plus grosse faute de son règne. En 1870, les Rhénans faisaient des souhaits pour la France. Trèves avait préparé ses drapeaux. En 1885, l'empereur Guillaume 1er faisait l'aveu qu'après 1870 les Rhénans avaient encore gardé leurs sympahties pour la France.

La Prusse avait fait toutes les maladresses pour en exalter la reviviscence. C'est surtout pendant la diabolique erreur de Bismarck avec son Kultur Kampf que le pays rhénan en majorité catholique avait tourné vers la France les regards les plus anxieux. La persécution ne put pas vaincre la résistance du haut clergé rhénan. Pendant que les protestants prussiens fêtaient le 2 septembre, les cloches des églises catholiques restèrent muettes. Le 28 juillet 1875 de grandes fêtes catholiques tinrent leurs assises à Mayence. La résolution y fut prise d'une grande et nombreuse manifestation des

(A suivre sur la 4me page)

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est la présente donnée que Derrick Arthur Hayden, de la Cité de Port Arthur dans le District de Thunder Bay, conducteur, fera demande au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de sa femme, Tydvil Hayden, pour cause de adultère.

Daté à Port Arthur ce douzième jour de décembre 1918.

KEEFER, KEEFER & TOWERS,
Port Arthur, Ont.
Solliciteurs pour Derrick Arthur Hayden.

5—26

Feu L. N. Bétournay

C'est un de nos anciens citoyens qui disparaît, une figure intéressante et sympathique au possible. On se souviendra longtemps à Winnipeg et à Saint-Boniface des qualités nombreuses de cet homme de valeur qui fut en même temps un charmant homme. M. Bétournay a eu toute sa vie de nombreux amis qui aimaient sa gaîté constante, sa bienveillance et en même temps son érudition.

Dans sa fonction de greffier-en-chef des Cours de Testaments et de Comté, il possédait une véritable supériorité. Dans toutes les questions de testaments surtout, son avis était recherché des juges et des avocats. Comme citoyen de Saint-Boniface, feu M. Bétournay occupa des postes nombreux, dont nous faisons ici même aujourd'hui l'énumération.

Les derniers mois de la vie de M. Bétournay ont été des mois de longues souffrances, mais notre ami, qui avait senti depuis près de deux ans déjà les atteintes du cancer, s'est préparé paisiblement et résolument au suprême passage. Pendant toute sa vie il avait eu une foi très vive. Ses derniers mois, on le devine, furent remplis du soin des choses de l'éternité.

C'est jeudi dernier, dans l'après-midi que feu M. Bétournay trépassa. La dernière crise fut prompte.

M. Bétournay avait vu le jour à Montréal, il avait 56 ans; il était fils de feu l'Honorable juge Bétournay, l'un des pionniers de ce pays envoyé au Manitoba par Sir George Etienne Cartier, pour présider, avec d'autres homme d'égale valeur et d'égale dévouement, à la mise en mouvement du mécanisme des lois dans ce jeune pays de l'Ouest M. Bétournay fit ses études au collège de Saint-Boniface. Il fit même le second élève du collège qui prit ses degrés de bachelier à l'Université du Manitoba; c'était en 1885. Jeune homme, il entra immédiatement dans le service civil et arriva promptement à la position de greffier-en-chef des Cours de Comtés et de Testaments de la Province. Nous avons dit plus haut avec quelle compétence il s'occupa de ses devoirs. Les juges et les fonctionnaires de la Cour ont rendu hommage à feu M. Bétournay en déposant des tributs floraux sur sa tombe et en assistant nombreux aux funérailles.

M. Bétournay fut aussi successivement échevin et maire de la ville de Saint-Boniface; il fut aussi chef-rangé de l'Ordre des Forestiers Catholiques et président de la Saint-Vincent de Paul,

M. Bétournay avait épousé Mlle Elmire Cyr, soeur de M. J.-E. Cyr, ancien député, et de M. Médéric Cyr, du services des postes, Madame Bétournay décéda il y a quelques années.

M. Bétournay laisse après lui: sa vénérable mère, Madame veuve Bétournay; la Révérende Soeur Marie Réginald, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, de l'Académie Sainte-Marie, Winnipeg; deux fils MM. L.-E. Bétournay, avocat, et Georges; une fille, Madame Albert C. Manny, deux soeurs, Mmes A. C. Auger, et A. Prendergast.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à la cathédrale. Officiant: M. l'abbé L. Senez assisté de diacre et sous-diacre. Porteurs: L'honorable juge Prendergast, Son Honneur le juge Prud'homme, Son Honneur le juge Myers, Son Honeur le maire Béliveau, M. le Shérif Inkster, et M. Ernest Lévêque.

Dans le choeur on remarquait: Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, Mgr Dugas, P.A., V.G., le Révérend Père Féré, S.J., recteur du collège de Saint-Boniface, le Révérend Père Blais, O.M.I., etc.

L'assistance dans la nef se composait d'une très large population des paroisses de Saint-Boniface et de Winnipeg. Notons aussi à ces funérailles la présence d'un grand nombre de pionniers du pays.

Le choeur de la cathédrale, sous la direction de M. le professeur Salé, a chanté très religieusement la messe des morts grégorienne.

Vendredi matin, Son Honneur le juge Myers fit en Cour un éloquent et touchant éloge du défunt.

..Le Manitoba offre à la famille ses profondes sympathies.

LA MUSIQUE A L'UNION CANADIENNE

Il est assez remarquable que depuis quelques années plusieurs idées patriotiques et religieuses sont sorties de l'Union Canadienne.

L'idée d'un grand choeur à voix mixtes telle que lancée par notre comité de musique la semaine dernière dans notre presse, a eu un succès que personne n'avait osé espérer. Oui, dimanche dernier dans la grande salle de l'Ecole Normale nous avons eu audela de quatre vingts personnes présentes lesquelles ont toutes signé comme membre de notre Chorale.

L'Union Canadienne remercie toutes ces personnes qui se sont rendues avec autant d'empressement à notre invitation, et particulièrement celles de Winnipeg qui ont montre autant de bonne volonté en acceptant de venir de si loin dans l'intérêt de l'art divin; nous remercions encore plus spécialement M. Henri Bourgeault qui dès dimanche s'est mis à l'oeuvre avec l'enthousiasme qu'on lui connait, ainsi que M. R. Pepin notre dévoué organisateur qui n'épargne ni le temps ni son énergie pour le succès de cette cause qui lui est chère.

L'idée est lancée comme nous le disions plus haut, mais "Tout est bien qui finit bien" et il ne faudrait pas se laisser énorgueillir par ce premier succès préliminaire; qu'on assiste régulièrement à toutes les répétitions et que chacun travaille chez soi: de là dépend le succès de l'oeuvre et il faudrait que dès la première répétition générale qui aura lieu au même endroit dimanche prochain de 16 à 4 p.m. précises, pouvoir prouver à nos organisateurs que ce n'est pas en vain qu'ils travaillent.

Nous ne pouvons passer sous silence la conférence de dimanche dernier. Son honneur le juge Prud'homme a su comme toujours intéresser son auditoire, et le public a fort applaudi M. D'Auteuil dans ses spirituelles déclamations et notre double quartet a rendu avec brio le choeur d'Ambroise Thomas "France! France!" L'interprétation des "Chants Canadiens" d'Ernest Gagnon fut une véritable révélation.

Il y encore plusieurs bonnes voix chez nous et ces personnes devraient se faire une devoir de se joindre à nous; ils rendraient service à l'Union Canadienne et à la cause nationale. Qu'on s'empresse et Saint-Boniface en entier se joindra à nous pour les en remercier.

—Communiqué.

AU SACRE-CŒUR

Les garçons de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg donneront une partie de cartes, mardi, le 18 février. Après les cartes il y aura différentes recréations, chansons comiques, musique, récitations et un discours de quelques minutes par un avocat qui s'y entend; sa causerie aura pour titre: jeunes d'aujourd'hui et jeunesse d'autrefois. Ca sera très intéressant et tous ceux qui y iront en reviendront satisfaits.

Les gens sont priés de bien se rappeler que ça commencera à 8.45 p.m. précises.

L'UNION CANADIENNE

La conférence de dimanche dernier à l'Union Canadienne a été faite par Son Honneur le juge Prud'homme.

Le savant juge avait pris pour sujet "le symbolisme des chants canadiens." Il a repassé avec aisance et en y mettant beaucoup de leçons utiles et intéressantes le répertoire de nos airs canadiens; il a analysé diverses chansons comme La Belle Françoise, Vive la Canadienne, Un Canadien Errant. Notons aussi un très beau passage sur Le Côteau St-Sébastien.

L'auditoire était nombreux; Sa Grandeur Mgr l'Archevêque était présent; aussi Mgr Dugas.

Les remerciements de l'auditoire furent offerts à M. le juge par M. l'abbé Jubinville, curé de Saint-Boniface.

Comme il y a quinze jours, une chorale habile, dirigée par M. Henri Bourgeau, fit la musique. Cette fois, on nous donna les Airs Canadiens. C'était un joli encadrement à la conférence de la soirée.

Les survivances françaises

(Suite de la Page 3)

Rhénans à N.-D. des Victoires de Paris et à N.-D. de Lourdes.

En 1901, Mgr Bruck, évêque de Mayence, du haut de la chaire, renouvelait la déclaration des évêques à Fuelda en 1872 pour flétrir, d'une accusation de criminelle fourberie, les causes des victoires prussiennes de 1870. En 1899, le code Napoléon était encore appliqué sur la rive gauche et ses tribunaux se réclamaient de la jurisprudence de la cour de cassation de Paris.

L'esprit de séparatisme des pays rhénans, longtemps tourné vers la France, se trouve aujourd'hui réveillé par l'anarchie de Berlin et la peur du désordre. Les armées de la Nation leur avaient apporté le souffle de la liberté. Voici que les armées de la France, que la victoire amène sur le Rhin, y représentent aujourd'hui l'ordre et la sécurité derrière la victoire. Les paroles que, le 21 octobre 1792, Custine, entrant en vainqueur, prononça à Mayence, sont aujourd'hui reprises dans le même esprit, sinon dans la même lettre, par le général Fayolle. L'histoire a des recommencements étranges. Ce que la chute de Napoléon a détruit, les victoires de Foch peuvent le refaire.

L'unité allemande n'est qu'une fiction. Elle est forgée par la victoire de 1870.1871. La défaite de 1918 la peut briser. Le chancelier de Bethmann-Hollweg n'a-t-il pas fait l'aveu, du haut de la tribune du Reichstag, que l'unité allemande n'existait pas. Il dépend de notre politique que cette vérité soit confirmée par la réalité.

La présence de nos troupes en pays rhénans, après avoir été un tonnement, a dissipé les mensonges que le Boche avait répandus à plaisir, en les représentant comme des bandes indisciplinées, capables de tous les excès. L'attitude digne, ferme de nos soldats, aussi éloignée de la morgue que de la faiblesse; leur bonne tenue, leur discipline souriante, leur aménité ont déjà rassuré les populations rhénanes et les inclinent aujourd'hui à l'estime, demain à la sympathie. La conquête des esprits est faite; celle des coeurs suivra. Dans bien des tiroirs se cachent des souvenirs du premier empire, qui bientôt demanderont à sortir. Les mois ne se passeront pas nombreux, avant que la peur de Berlin ne fasse place à la confiance en Paris.

Cette guerre de près de 5 ans, guerre qui a donné l'essor à des organisations nombreuses, a obligé nos états-majors à résoudre des problèmes compliqués et difficiles. L'administration de l'arrière-front, le fonctionnement des services de l'arrière, l'exécution des problèmes stratégiques de transport ont donné à nos grands états-majors une science, une habileté, une pratique, une promptitude d'exécution, qui ont fait d'eux des organes admirables. L'occupation des pays rhénans qui leur est confiée leur permettra de mettre en oeuvre, pour le grand bien de la France, cette admirable préparation intellectuelle. C'est une bienfait que la haute direction administrative leur science, de leur sagesse et de des pays rhénans puisse profiter de l'étonnante promptitude de leur virtuosité. La France en verra bientôt les merveilleux effet.

Général CHERFILS.

"Le Manitoba" accuse réception avec remerciements du livre de M. A. H. de Trémaudan, "Le Sang Français."

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE—Une servante générale. S'adresser à Mde J.-H. Tremblay, 739 Wolseley Avenue. Phone Sher. 2328.

A LOUER—Une maison de 7 chambres, chauffage à air chaud. Très chaude. S'adresser à C. A. Gareau, 447, rue des Meurons, St-Boniface. 11—J. n. o.

PROPRIETE A VENDRE—Occasion. Ferme complète de 240 acres dans paroisse canadien-française, 2½ milles du village, station, église, école. 160 acres en culture, 80 acres pature, 60 acres semi en seigle. Bons batiments, eau excellente, instrument de culture, chevaux, vaches, brebis, grain, foin, mobileir, etc. S'adresser au propriétaire, François Dubreuil, Haywood, Man. 11—12

ON DEMANDE — Des filles pour presser. S'adresser à Quinton Dye Works, Limited, coin des rues Jessie et Daly, Fort Rouge. Télé. M. 2691. 10-11

Une femme désire de l'emploie comme garde-malade ou autre travail domestique à la journée. S'adresser au No. 337 Saint-Jean-Baptiste. 9-10

A VENDRE — Ferme à Starbuck, Man., de 240 acres; 160 acres semés en seigle d'automne: 80 acres prêts à ensemencer. S'adresser à Marcel Mollot, 53, rue Eugénie, Norwood.

A VENDRE—Glace à vendre au voyage ou par morceau. S'adresser à Nap. Despatis, No. 324, rue Saint-Jean-Baptiste. Téléphone Main 99.

SOUMISSION POUR UNIFORMES DES POLICES ET DES POMPIERS

Des soumissions cachetées et marquées "Soumissions pour uniformes", adressées au Secrétaire de la Cité de Saint-Boniface, seront reçues jusqu'à cinq heures, vendredi le 21 février 1919.

Les informations et les spécifications seront fournies par le Chef des Départements de Police et Feu.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par Ordre,
Léo MARCIL,
Chef des Départements de Police et Feu.

"NOTICE TO CREDITORS"

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF MOISE RACETTE, Deceased.

All claims against the above estate must be sent to the undersigned, at the office of Messrs. Bernier, Blackwood & Bernier, Barristers and Solitors, 401, Somerset Block, Winnipeg, Manitoba, on or before the 20th day of March, A. D. 1919.

Dated at Winnipeg, in Manitoba, this 8th day of February, A.D. 1919.

"Marguérite RACETTE",
Executrix.

CITE DE ST-BONIFACE

Des SOUMMISSION CACHETEES, adressées au soussigné, et marquées sur le dos de l'enveloppe: "Soumission pour Pont" seront reçues jusqu'à 8 heures p.m., lundi le 24 février, 1919, pour l'achat et l'enlevement du pont "Broadway" sur la rivière Rouge entre l'avenue Provencher, Saint-Boniface et la rue Christie, Winnipeg.

Les dévis et autres renseignements pourront être obtenus en s'adressant à l'Ingénieur Meindl, Hôtel-de-Ville, Saint-Boniface.

Chaque soumission devra être accompagnée par une chèque accepté par une banque, représentant 5% du montant de la soumission.

Le temps de l'enlèvement de cette structure devra être mentionné dans la soummission.

La plus haute ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Par Ordre,
Ernest GAGNON,
Greffier.

Daté à Saint-Boniface, Man., ce 29 janvier, 1919.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.